

LE BILLET DU MAIRE

Après les élections du 23 et du 30 mars dernier où vous vous êtes déplacés nombreux, le conseil municipal est désormais installé et a commencé à travailler. Gageons que de sa diversité naîtra néanmoins l'esprit du travail en commun, mais aussi la confrontation des idées et le débat, garants des meilleurs choix et de l'intérêt général.

Nous essaierons, au travers de ce bulletin municipal, de vous informer au mieux des travaux du conseil, mais aussi de la vie de la commune.

C'est dans cet objectif que vous découvrirez un bulletin remanié. Vous y trouverez toujours les informations utiles, ou les rubriques habituelles sur l'état civil ou les rendez-vous des associations. Mais vous y découvrirez aussi quelques nouveautés pour mettre en avant Fresselines et les Fresselinois. J'espère que ce bulletin « nouvelle formule » vous plaira et je vous en souhaite bonne lecture.

Le Maire
Vincent FORTINEAU

ETAT-CIVIL**Décès**

- Le 24 décembre : Simone ALASNIER veuve LEGROS, la Bussière
- Le 31 décembre : Michel PRADEAU, 6 chemin des Frères Goncourt
- Le 17 janvier : Raymonde DEHARVENGT veuve JACOB, La Bussière
- Le 31 janvier : Roland GUILBAUD, École des Forges
- Le 4 février : Paulette MANCOIS veuve PARINAUD, La Renauchat
- Le 30 avril : Clovis MOULIN, La Minaudière
- Le 04 mai : Louis ROUSSEAU, le Bourg

Inhumations

- Le 21 février : Solange BOYER
- Le 15 avril : Denise GIRAUD veuve BERNARD
- Le 16 avril : Paulette JAUDIER épouse NADAUD

Naissances

- Le 17 décembre : Marius PAILLET BOSCHETTI, rue Claude Monet
- Le 18 décembre : Miyanna BLANC, Les Sorlières
- Le 2 février : Térance HOCHART, Les Forges

Le Maire

Le conseil municipal est l'assemblée élue, chargée de régler les affaires de la commune par ses délibérations.



Vincent FORTINEAU

*Communauté de communes
SIARCA
CCAS*

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 avril 2014

Les adjoints au Maire

1^{er} adjoint



Jean-Claude DUGENEST

*Communauté de communes
SDEC, SDIC
Office du tourisme d'Eguzon
Commissions Bâtiments,
Culture & communication*

2^{ème} adjointe



Chantal MAZAL

*CCAS
CNAS*

3^{ème} adjoint



Vincent ABIAN

*SIARCA
Commissions Bâtiments,
Voirie*

4^{ème} adjoint



Michel CASSONNET

*SIERS
Commissions Bâtiments,
Voirie*

Les conseillers municipaux



Corinne ROUSSEL

*CCAS
Commission Culture &
communication*



Jean-Louis MOREAU

*SIAEP
Commissions
Bâtiments, Voirie*



Dominique PENOT

*SIAEP
Correspondant défense
Commission Voirie*



Claire SAUVAT

CCAS



Pierre PETIT

Commission Bâtiments



Christiane BONESME

*CCAS
Commission Culture &
communication*



Cyril FLEUR

*SIAEP
Commission Culture &
communication*



Claudie RIGOLLET

*CCAS
Commission Culture &
communication*



Jean NOLOT

*SIAEP
Commission Bâtiments*



Odile RAYMOND

Commission Voirie

SEANCES DU CONSEIL DES 17 AVRIL & 8 MAI

Indemnités aux élus : maintien de l'enveloppe existante, mais répartie différemment

maire : 582€/mois – 1er adjoint : 479 €/mois – 2, 3 et 4ème adjoint : 354 €/mois

Vote du budget : la situation est confortable avec un report positif des années passées d'environ 300 000€. Le budget est présenté sans changements en matière de personnel (ni arrivée ni départ), Parmi les principaux projets nouveaux inscrits : la réhabilitation du pont de bois de Puyguillon (63 000 €, subventions déduites), l'aménagement d'une bibliothèque dans l'ancien logement de la poste (6 000€), aménagement du cimetière (columbarium, porte d'accès au parking, escalier, plantations 18 000€), amélioration du camping (25 000€)

Globalement le budget s'équilibre à 970 000€ en fonctionnement et 384 000€ en investissement

Attributions de subventions : globalement, pour les associations ayant présenté des demandes, les montants 2013 sont reconduits

Autres décisions : délégations au maire pour les décisions courantes, opposition à toute fermeture de poste à l'école.

Impôts communaux : *maintien des taux 2013* :

- Taxe d'habitation = 8,18%,
- Foncier bâti = 13,23%,
- Foncier non bâti = 63,90%.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Réfection d'une route à l'Été.

Changement de l'éclairage du bourg.

Travaux d'entretien courant des routes et pistes (bas-côtés, fossés, nids de poules)

Réfection du pont de bois de Puyguillon : Après le dépôt des dossiers de subventions, encore à l'instruction, la consultation des entreprises est en cours. Parallèlement, le dossier au titre de la police de l'eau et des zones Natura 2000 a été établi et déposé.



Un recensement préventif des chauves-souris a également été réalisé. Si tout va bien, les travaux pourraient démarrer dans l'été.



FRESSELINES, VILLAGE D'ARTISTES

Aujourd'hui comme hier, FRESSELINES est une terre riche et foisonnante de création artistique. Dans son passé ou dans son présent existent des œuvres, des lieux, et des artistes surtout, qui peuvent et doivent faire notre fierté.

Cette particularité fresselinoise, c'est un atout, une force pour la notoriété et le développement de notre commune. A travers cette rubrique, chacun pourra découvrir, ou se remémorer, ces artistes ou ces œuvres. Et c'est naturellement à Gaston Thiéry qu'il revient « d'ouvrir » cette rubrique, lui qui a tant œuvré pour faire de Fresselines un village d'artistes.



Peintre de la Vallée de la Creuse, continuateur de l'École de Crozant, Gaston Thiéry est décédé le 6 novembre 2013 dans sa résidence de Fresselines à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il était né à Lille en octobre 1922 et ce sont les aléas de l'histoire, l'exode de 1940, qui l'avaient conduit en Creuse.

Il fera de cette commune son lieu de vie, lieu de vie familiale en fondant une famille avec Gisèle, lieu de vie artistique où il pourra parfaire ses talents.

Dès le début des années 40 il fait la connaissance de Léon Detroy qui l'initie à l'art du paysage. Il découvre la poésie de Maurice Rollinat et s'en imprègne.

Il n'aura dès lors de cesse de chercher à développer la vocation artistique de Fresselines, initiant des manifestations dont certaines auront une résonance nationale. En 1960, il crée le syndicat d'initiative de Fresselines.

En 1963 il lance le « festival de théâtre populaire au village » et rassemble les Fresselinois dans l'interprétation de fresques évocatrices du monde rural, adaptations des romans champêtres de George Sand (*La mare au diable*, *La petite fadette*), de René Bazin (*La terre qui meurt*) ... ou présentation d'un montage poétique tiré de l'œuvre de Maurice Rollinat...

En 1996 il participe avec l'Association des Amis de Fresselines Village d'Artistes et en collaboration avec l'Association des Amis de Maurice Rollinat, aux célébrations du 150ème anniversaire de la naissance du poète.

« Il avait connu un succès important à Paris, en 1962, en exposant des vues de Fresselines, succès qui lui avait permis ensuite de vivre de sa peinture. »

Chaque année et jusqu'à ce que l'âge ne le contraigne à réduire ses activités, il met en scène les expositions estivales à l'Espace Monet-Rollinat.

La vie de Gaston Thiéry aura été une vie foisonnante de richesses.

Ses expositions à Paris ou dans de nombreuses villes de province furent toujours des succès : peintures représentant des paysages creusois autour de Fresselines et Crozant, et tapisseries évocatrices de la nature tissées aux ateliers Andraud à Aubusson.

LES GENS D'ICI



Cette rubrique, c'est un peu la vôtre ! Nous l'avons imaginée pour mettre en avant les petits ou les grands succès du quotidien, les moments forts de chacun.

Alors si votre fils a gagné sa course de vélo, si votre fille a eu son bac, si vos parents fêtent leur 50 ans de mariage, si vous avez fait une sacrée prise à la pêche ou si vous voulez mettre un petit coup de projecteur sur une association, une manifestation : un seul réflexe, une photo et un petit texte adressés au secrétariat de mairie (mairie.fresselines@wanadoo.fr).



Une retraite bien méritée.

Marcel LABERGERE fait partie de ces hommes connus et estimés à la fois pour leur activité professionnelle et pour leur engagement au service

le la collectivité.

Artisan maçon installé à Chatre, il a travaillé dans pratiquement tous les villages pendant près de 40 ans.

Elu municipal depuis 1977 et président du syndicat d'eau pendant 31 ans de 1983 à 2014, il s'est vu décerner à ce titre successivement les médailles communales d'argent de vermeil et d'or. Il a souhaité cette année se retirer de la vie publique. Nous lui souhaitons une bonne retraite mais nous comptons toujours sur sa bonne connaissance de la commune et des réseaux d'eau pour des aides éventuelles.

LE COIN DU PATOIS



LE DICTON EN PATOIS

" Comme la carcailla : quand all' a le sa, all' a pas le bia. "



... EN FRANCAIS

" Comme la caille : quand elle a le sac, elle n'a pas le blé. "



INTERCOMMUNALITE

LES DIFFERENTS ORGANISMES AUXQUELS LA COMMUNE ADHERE

SDEC

Syndicat des Énergies de la Creuse : syndicat départemental qui gère le réseau moyenne et basse tension électrique. Il intervient également pour les communes sur l'enfouissement de réseaux, l'éclairage public, les diagnostics énergétiques des bâtiments communaux et le développement d'énergies renouvelables, comme les chaudières bois par exemple.

SDIC : Syndicat Départemental pour l'Informatisation des Communes : il rassemble la majorité des communes petites et moyennes de Creuse et permet de regrouper les besoins en matière de logiciels spécifiques (comptabilité, état civil etc.) et pour la formation et la maintenance associées.

SIERS : syndicat mixte regroupant une centaine de communes sur le Nord-Ouest de la Creuse, il est responsable de la gestion des déchets et des contrôles d'assainissement non collectif. Et comme un « service technique intercommunal », il intervient aussi sur la voirie d'une cinquantaine de communes dont FRESSELINES.

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Percevant directement des impôts locaux, c'est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Elle dispose de larges compétences dont notamment la petite enfance, le développement économique, le tourisme, les transports, les repas à domicile, etc.

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de FRESSELINES CHAMBON SAINTE CROIX, il est responsable de la production et distribution d'eau potable sur ces deux communes

SIARCA : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Rivière Creuse et de ses Affluents. Ce syndicat remplace ses communes membres pour tous les travaux d'aménagement ou de remise en état du lit et des berges de la Creuse, de la Petite Creuse et des affluents. Hormis les enlèvements ponctuels d'embâcles, ces travaux doivent faire l'objet de programmes sur 5 ans, construits après un diagnostic de près de 2 à 3 ans, ils sont alors financés à 80% par les différents partenaires. Le programme de travaux sur la Petite Creuse (depuis Gouzon jusqu'à Fresselines) devrait démarrer fin 2014 au moment où celui de la Creuse devrait être en phase de diagnostic

La commune est représentée dans toutes ces structures au moins par un délégué et souvent de manière plus active avec une présidence ou une vice-présidence



Le CCAS : pour qui ? Pour quoi ? Comment ?

Pour vous aider dans les moments difficiles.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un organisme obligatoire chargé de l'action sociale pour le compte de la commune. Placé sous la présidence du Maire, il est administré par des conseillers municipaux (5) et des membres extérieurs (5 également).

Le lien social aussi.

Mais il est aussi l'outil spécialisé de la commune en matière de lien social, comme par exemple avec la distribution du Colis de Noël pour les anciens. Et il pourrait aussi intervenir à l'occasion des naissances, des centenaires, du goûter de Noël pour les enfants.

LES MEMBRES DU C.C.A.S

<i>Roger BOUERY</i>	<i>05 55 89 72 84</i>	<i>Christian ELIES</i>	<i>05 55 89 73 80</i>
<i>Claire SAUVAT</i>	<i>06 32 52 76 20</i>	<i>Chantal MAZAL</i>	<i>06 83 23 24 37</i>
<i>Claudie RIGOLLET</i>	<i>05 55 89 75 78</i>	<i>Corinne ROUSSEL</i>	<i>06 38 01 85 32</i>
<i>Michel RIGAUX</i>	<i>05 55 89 26 08</i>	<i>Claudine LEPERS</i>	<i>05 55 89 05 72</i>
<i>Jeanine BRIGAND</i>	<i>05 55 89 71 98</i>	<i>Maire</i>	<i>05 55 89 70 46</i>
<i>Christiane BONESME</i>	<i>06 83 09 88 58</i>	<i>et secrétariat de mairie</i>	

Il est saisi pour avis ou pour information sur certains dossiers relevant du Conseil Général. Il a également vocation à accompagner ou apporter un soutien aux personnes de la commune qui rencontrent des difficultés matérielles. À cette occasion, le CCAS, doté d'un budget propre, pourra apporter un soutien financier, ou une aide au montage d'un dossier, des conseils, un appui. Par exemple le CCAS est automatiquement saisi en cas d'impayés EDF récurrents. Mais il peut également vous aider à l'occasion d'un décès, d'une période de chômage ou de toute situation personnelle difficile.

Il vous aide, en toute confidentialité.

Tous les membres du CCAS s'engagent sur le respect de la confidentialité des dossiers qui leur sont présentés. Les séances ne sont pas publiques et ne donnent lieu à aucun compte rendu. Pour solliciter l'aide du CCAS, n'hésitez pas à faire le premier pas, soit en contactant directement un de ses membres par téléphone, soit auprès du secrétariat de la mairie qui vous recevra dans un bureau.



PUBLICATION :

le dernier ouvrage de Danièle Demachy-Dantin « *Un aller simple Paris N'Djaména - une chasse en Afrique* » est paru et disponible en librairie ou chez l'auteur à Confolent

INTERVENTIONS RESEAU D'EAU POTABLE :

en cas de problème sur le réseau d'eau, le SIAEP est joignable en semaine au secrétariat de mairie (05 55 89 70 46) et le week-end sur un numéro spécial d'astreinte 06 45 76 04 79 Les agents du syndicat ont la consigne de n'intervenir que sur les incidents urgents ou importants qui ne pourraient pas attendre le lundi. N'attendez donc pas le week-end pour signaler un problème.

ENLEVEMENT DES OBJETS METALLIQUES ENCOMBRANTS :

La société « R recyclage » procèdera à une collecte sur la commune le jeudi 19 juin de tous les types d'objets métalliques encombrants. Le camion ne se rendra qu'aux endroits préalablement signalés. L'inscription en mairie est donc indispensable. Date limite le 28 mai.

DEFIBRILLATEUR

Une réunion de formation à l'utilisation du défibrillateur installé à la salle des fêtes est organisée à l'intention des représentants d'associations et des membres du conseil municipal. Elle est également ouverte à tous les habitants intéressés. Rendez vous le 04 juin à 17h30 salle des fêtes.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Dimanche 18 mai : Loto 14 h UNRPA

Dimanche 25 mai : Concours de pétanque 14 h

Samedi 14 juin : Rando moto concert du Pinard et des Arts à la Belardière

Mercredi 18 juin : Repas UNRPA 12 h

Samedi 21 juin : Fête de la musique Du Pinard et des Arts à la Belardière

Dimanche 6 juillet : Fête du cheval AVDC

Lundi 14 juillet : Fête nationale, rando, pétanque, repas, feu d'artifice, bal comité des fêtes et d'animations

Samedi 19 juillet : Concours de pétanque 17 h

Dimanche 20 juillet : Loto sous ramée comité des fêtes et d'animations

Samedi 26 juillet : Méchoui, bal comité des fêtes de La Bussière à la Bussière